nikita

GUIDE PAS À PAS

Déposer votre demande de prise en charge sur fifpl.fr

Ce guide vous accompagne écran par écran pour déposer votre demande préalable de prise en charge de la formation « L'IA dans votre pratique d'architecte et d'architecte d'intérieur » auprès du FIF PL. Comptez 3 minutes. Munissez-vous de votre convention (ou de votre devis) et du programme que nous vous avons transmis.

À faire avant tout : déposez votre demande dès maintenant, idéalement avant le 1er jour de formation, et au plus tard 10 jours calendaires après. Le délai de réponse dépend du FIF PL. Le FIF PL couvre les architectes (code NAF 7111Z) comme les architectes d'intérieur (7410Z). Les données personnelles ont été masquées sur les captures d'exemple.

1 Lancer une nouvelle demande

Depuis l'accueil de votre espace FIF PL, cliquez sur **« Demande de prise en charge »**. Dans la fenêtre, sélectionnez **« Une formation »**, puis **« Continuer sans passer par le catalogue »**.



Une question ? **laura@nikita.team**

2 Vérifier vos informations

Contrôlez vos informations principales, votre adresse et vos coordonnées bancaires (le RIB doit être individuel et nominatif). Corrigez si besoin via **« Modifier »**, puis cliquez sur **« Suivant »**.

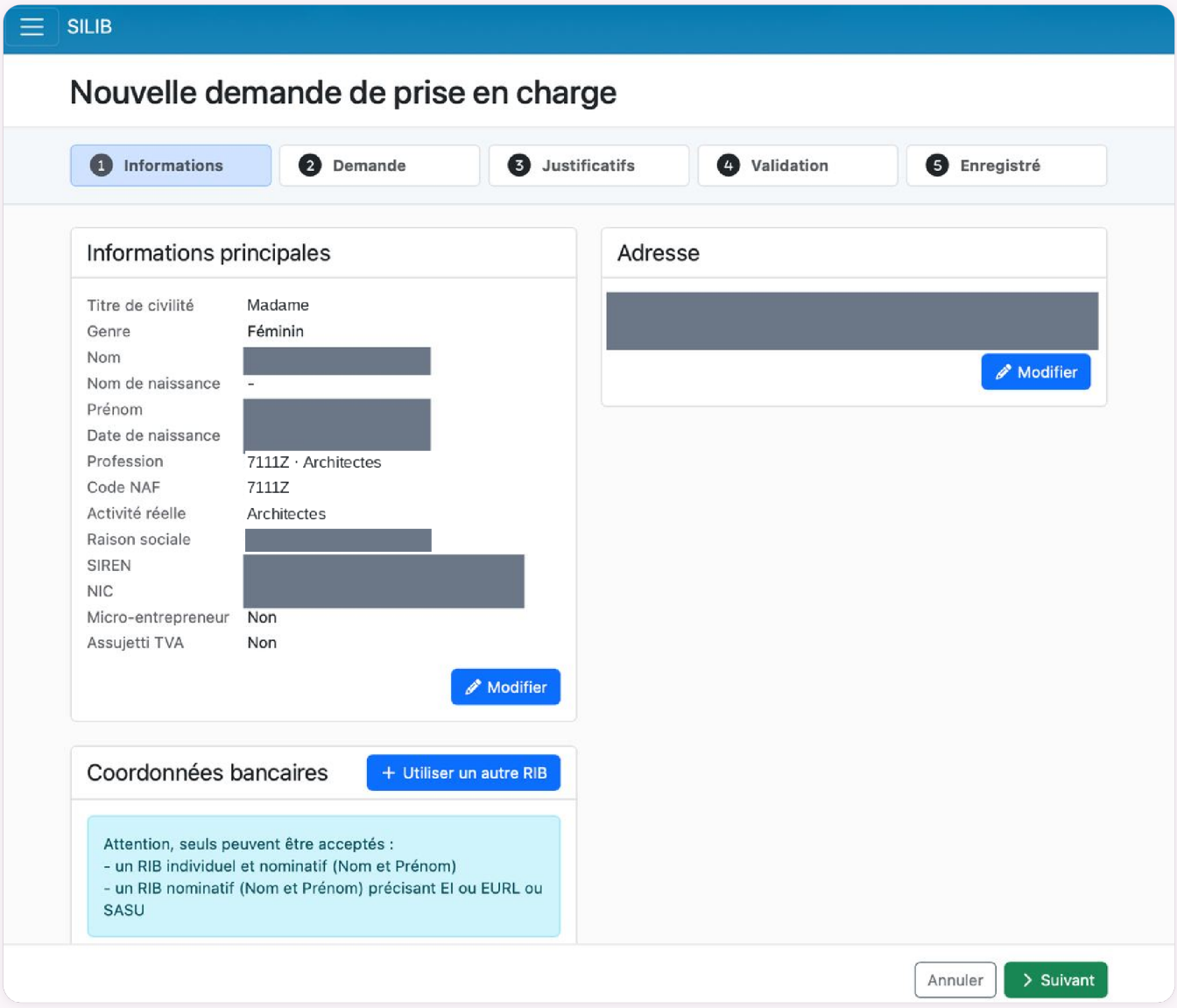

3 Renseigner la formation

Sélectionnez l'organisme **« NIKITA »**, puis recopiez les informations ci-dessous. Les dates de votre session figurent sur votre convention (ou sur votre devis) que nous vous avons transmis.

ORGANISME	INTITULÉ	DATES
NIKITA · n° 84692463569	L'IA dans votre pratique d'architecte et d'architecte d'intérieur	Voir votre convention ou votre devis (3 dates de session)

DURÉE	COÛT PRÉVISIONNEL	MODALITÉ PRINCIPALE
3 jours · 18 heures	900 € HT · 1 080 € TTC	Visioconférence

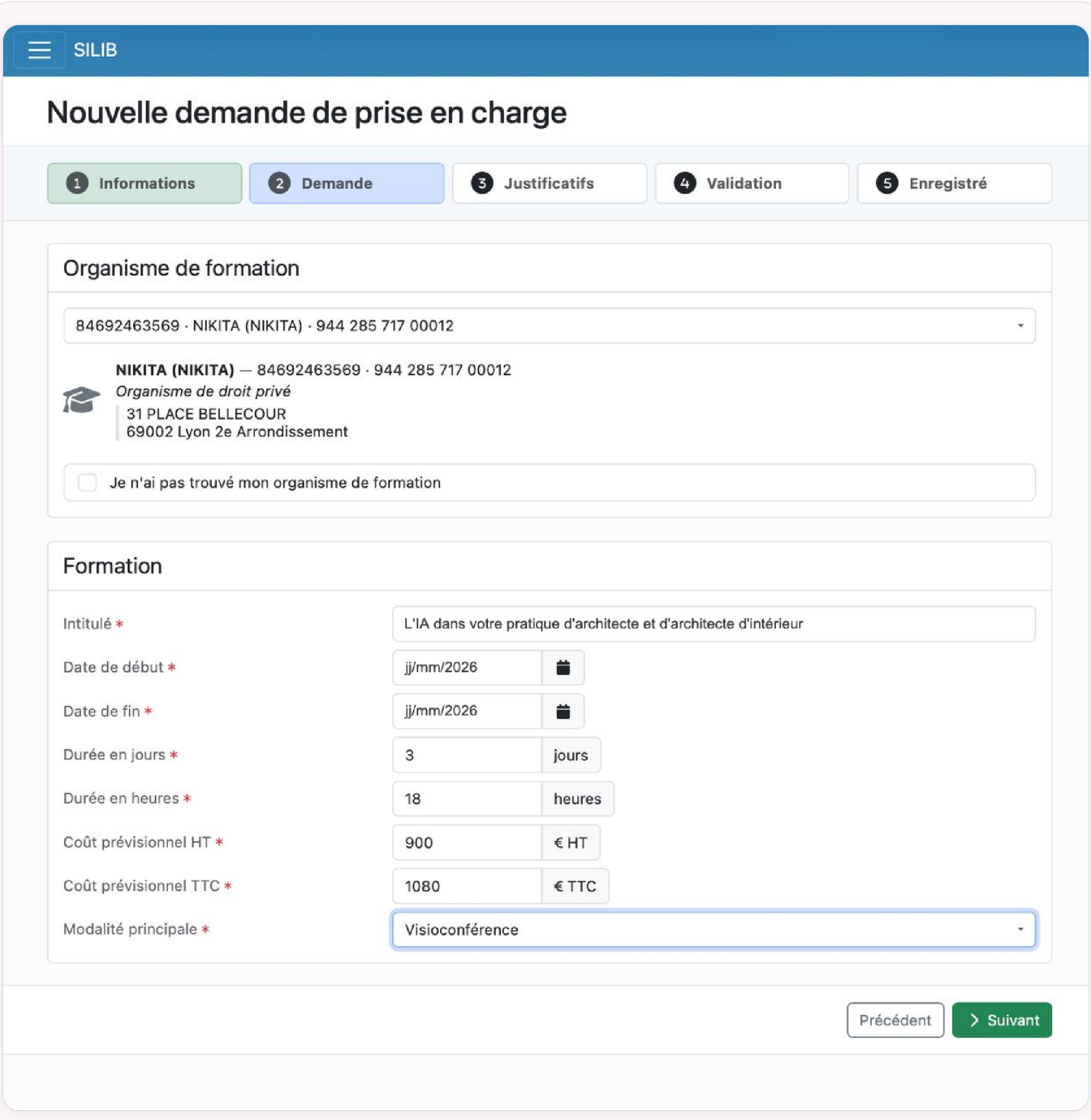

4 Confirmer la formation

Si une fenêtre « Formations similaires » apparaît, sélectionnez la ligne **« L'IA dans votre pratique d'architecte et d'architecte d'intérieur »** correspondante (ou **« Pas de formation similaire »**), puis cliquez sur **« Valider »**.

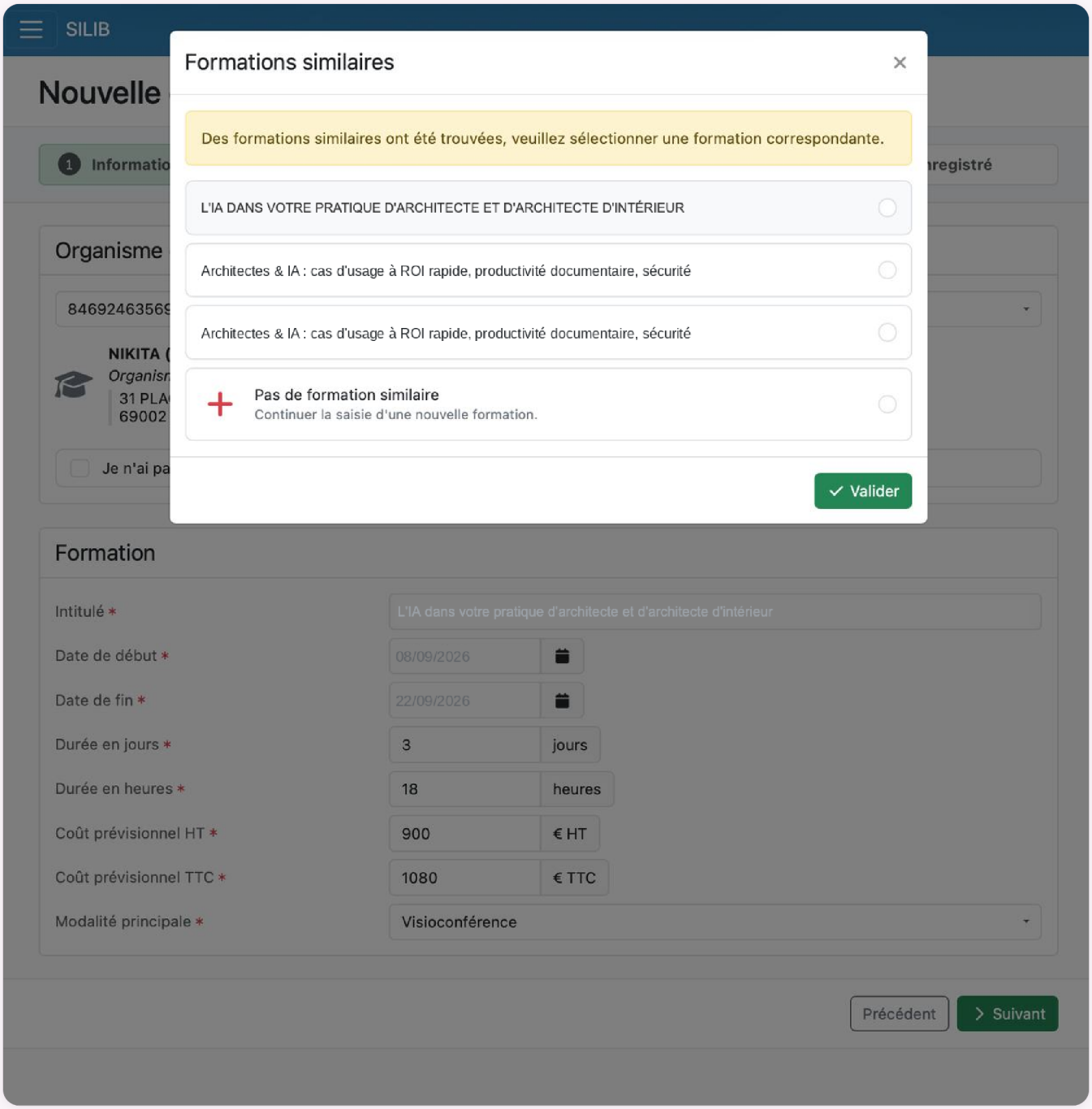

5 Déposer les justificatifs

Déposez les deux pièces obligatoires en cliquant sur « Ajouter un fichier » : votre convention (ou votre devis) et le programme de formation que nous vous avons transmis.

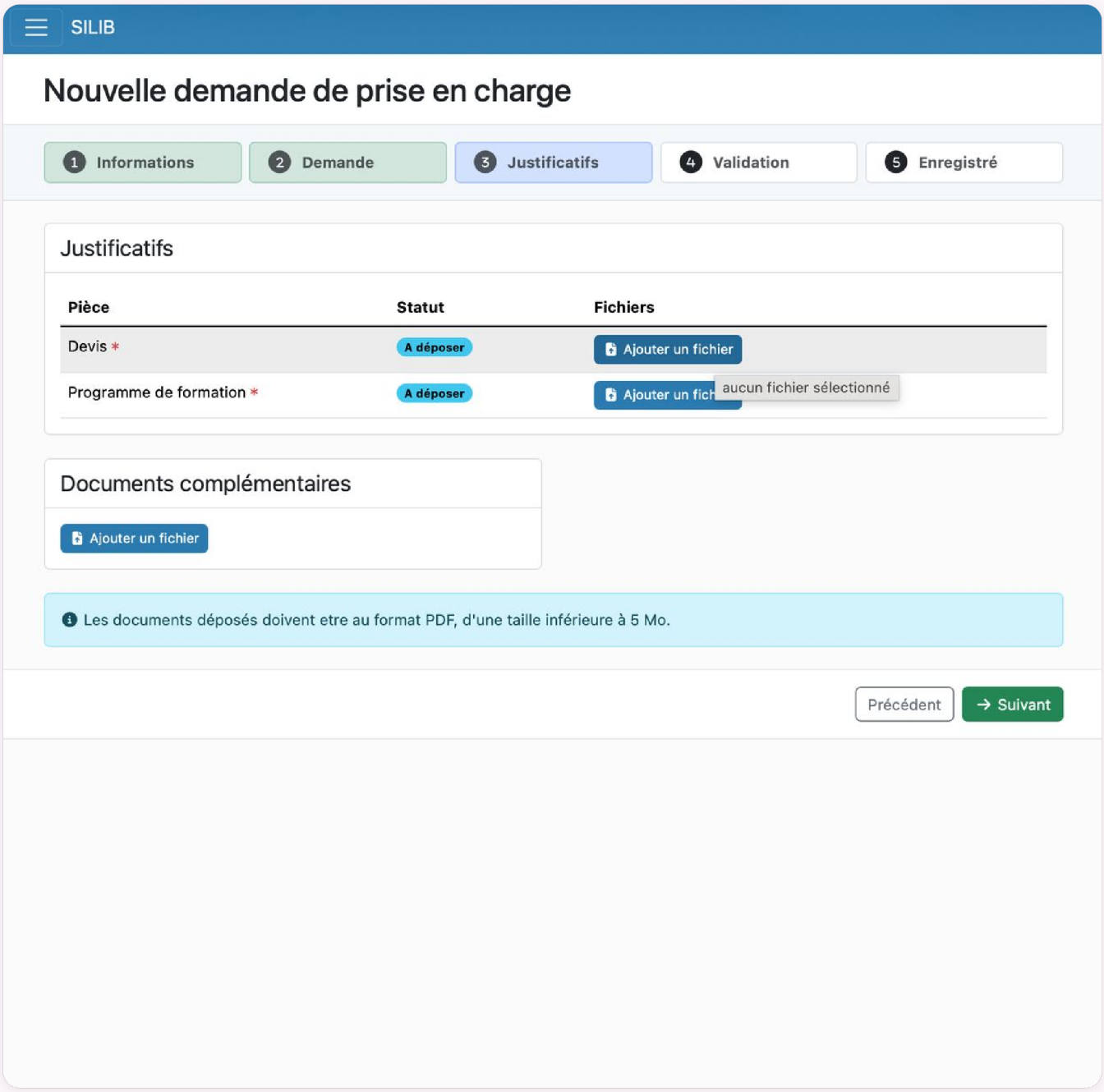

6 Vérifier le dépôt

Le statut de chaque pièce passe à **« Déposé »** et le nom du fichier s'affiche. Cliquez sur **« Suivant »**.

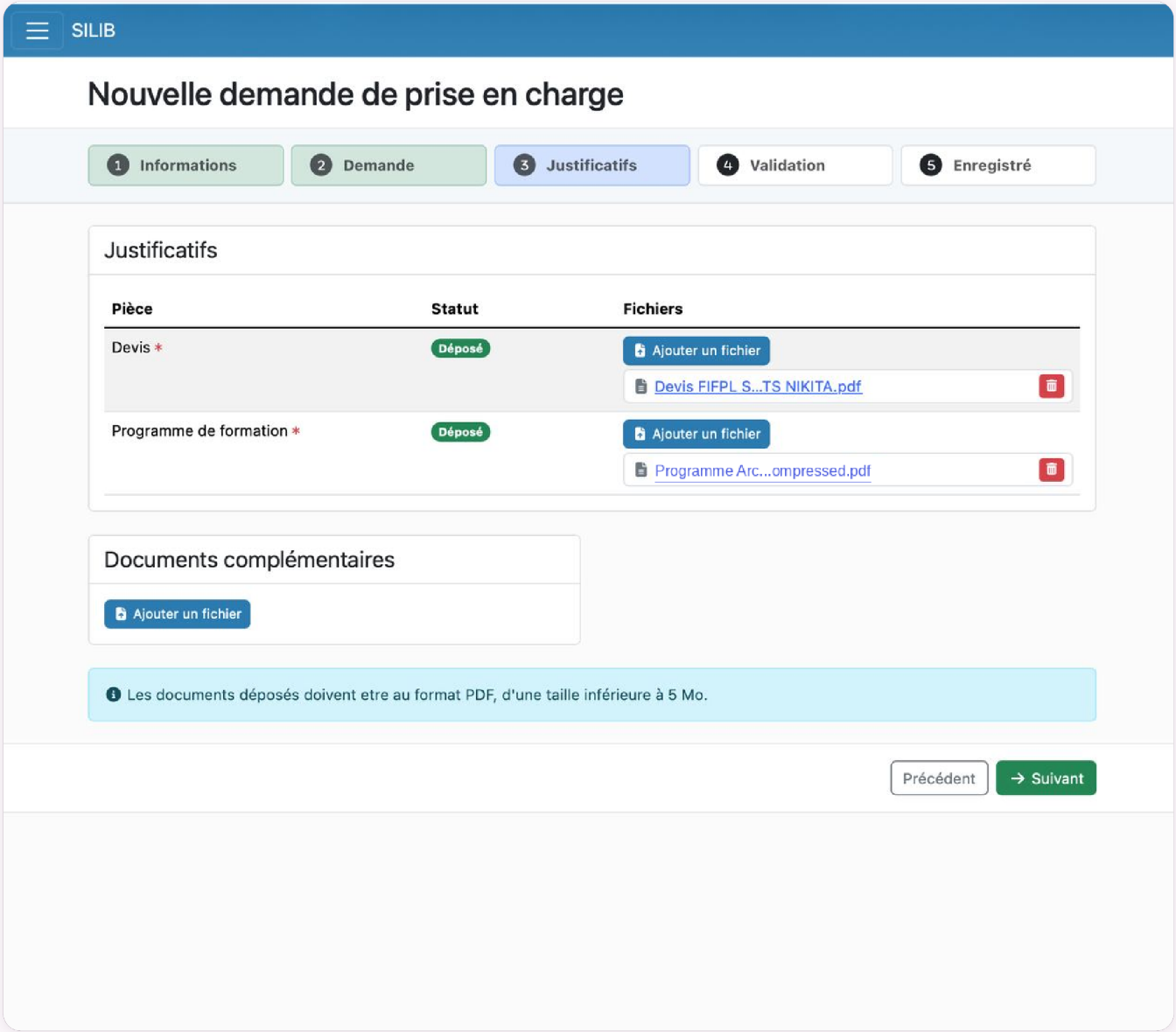

7

Valider et enregistrer

Cochez **« Je certifie être la personne concernée »**, vérifiez le récapitulatif (informations, organisme, formation, justificatifs), puis cliquez sur **« Sauvegarder »**.

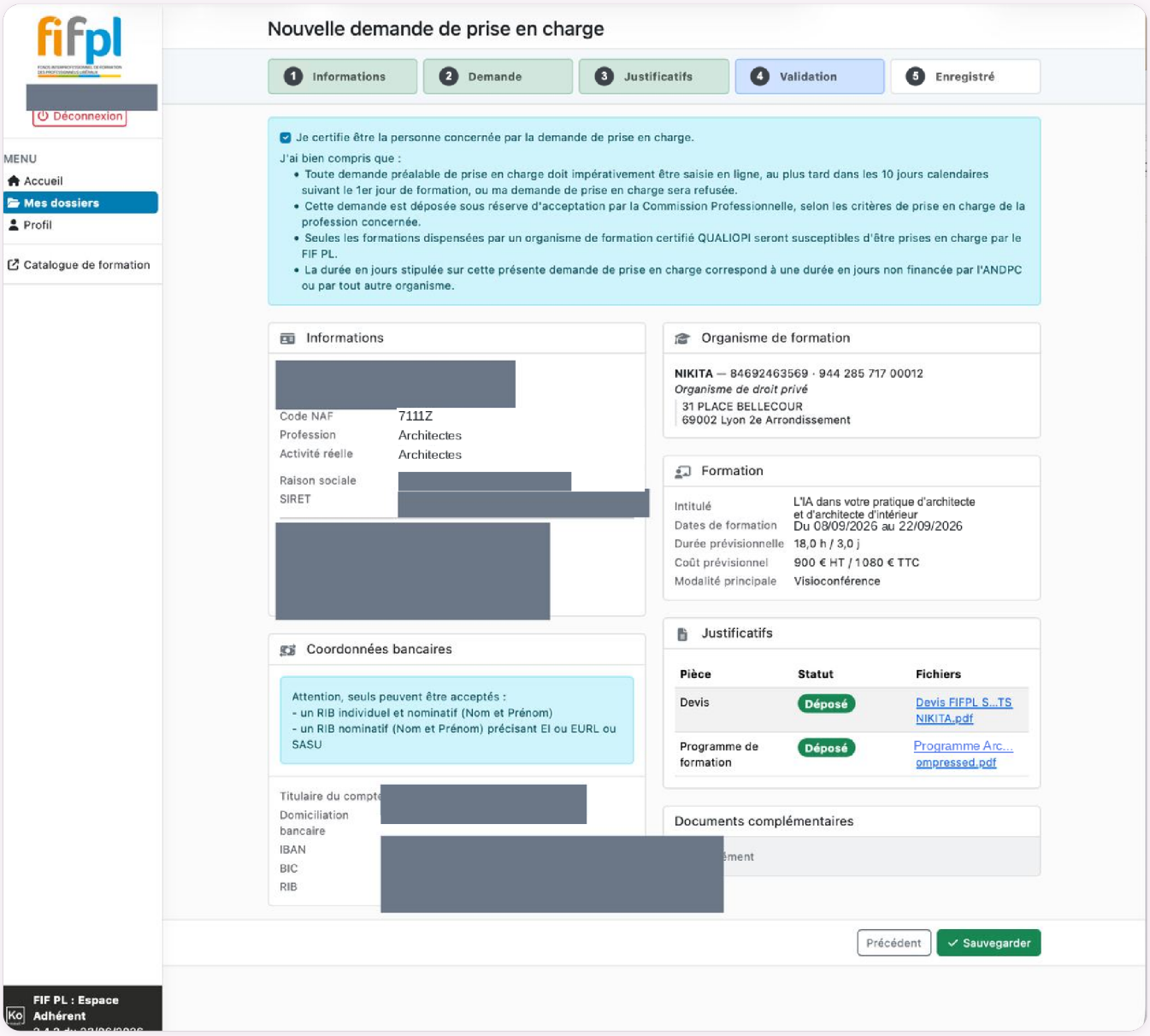

C'est fait.

Votre demande est enregistrée. Vous recevrez la décision du FIF PL par e-mail. Si le refus de prise en charge vous parvient avant le premier jour de formation, votre inscription est annulable sans frais. Besoin d'aide pour le dépôt ? Contactez-nous : nous le faisons ensemble au téléphone.